

La coproduction à l'heure du numérique. Risques et opportunités pour le. consommateur.rice et l'emploi

Déclaration du groupe des associations

Quelle société voulons-nous ? Cette question simple, posée dans l'avis, n'en est pas moins fondamentale. Elle nous enjoint de considérer la prospective comme un exercice au service de l'action collective, à prendre un peu de recul face au diagnostic. Elle part du principe que toute technique est au service d'un projet, individuel ou collectif, et qu'il nous appartient d'en anticiper les usages pour mieux en maîtriser les effets.

Ce texte met donc en exergue les risques et les opportunités que génèrent les outils et les pratiques numériques pour les consommateurs, pour l'emploi et plus généralement pour notre cohésion sociale. Sur la base d'un état particulièrement équilibré et réaliste de la situation, cet avis préconise une série de mesures immédiates qui visent à adapter le cadre afin de préserver des droits fondamentaux : l'égalité devant l'impôt, l'équité de traitement et la non-discrimination tarifaire, la protection des données personnelles et donc de la vie privée, le droit des Citoyens à disposer d'eux-mêmes...

Les recommandations de l'avis sont précieuses, car elles constituent de nombreux points d'appui dont les acteurs publics et privés peuvent se saisir ; en matière économique, il est rappelé qu'il n'y a pas de solution miracle, que les échanges entre individus et entreprises ne connaissent plus aucune frontière et l'accent est placé sur le besoin urgent de repenser le partage de la valeur « coproduite ». L'avis en appelle notamment à la création d'un véritable statut juridique européen des plateformes et fait l'hypothèse d'une fiscalité supranationale, voire d'une évolution de notre fiscalité nationale.

Tout en listant avec précision les risques qui peuvent lui être associés, vous prenez en compte le formidable espace de créativité et de possibilités qu'ouvre la coproduction. Mais vous insistez sur les conditions essentielles à garantir pour que cette coproduction numérique soit réellement au service des

Citoyens : renforcement des administrations concernées, accessibilité numérique, éducation, et gouvernance. Vous encouragez par exemple le développement d'un service public de la donnée qui garantirait le contrôle par le Citoyen de l'usage de ses données. Vous appelez les collectivités territoriales à favoriser les initiatives collaboratives qui contribuent à l'intérêt général, au développement économique local et à la responsabilité environnementale. Mieux, vous soutenez le « coopérativisme de plateforme », reconnaissez l'existence des « communs » et recommandez enfin de poursuivre les réflexions sur la notion de « domaine commun informationnel ».

Le groupe des associations apprécie la dimension très positive et concrète de l'avis. Il souscrit donc pleinement à toutes vos propositions et se tient à votre disposition pour les faire vivre dans le débat public, car associations et fondations, comme toutes les organisations de l'économie sociale et solidaire, sont en première ligne des changements qui s'annoncent.

Le groupe des associations a voté l'avis.